

entrées | libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°87 / mars 2014

RENCONTRE

Denis
MUKWEGE

EXPO

14-18,
c'est notre
histoire !

Concours

600
entrées
à gagner !

DOSSIER

ASSUÉTUDES :
déconstruire, comprendre, montrer

entrées libres n°87 - mars 2014
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrément: P302221

pâques

3 De la mort à la vie

édito

4 Coup de chapeau aux Pouvoirs organisateurs !

des soucis et des hommes

5 Menace autour des cours de religion ?

mémemorandum

6 Priorité 9 : accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur

7 Priorité 10 : assurer plus d'égalité dans le financement par élève

entrez, c'est ouvert !

8 Sur scène avec l'Orchestre philharmonique royal de Liège

9 Gratin de cultures

mais encore...

10 Attention à la pueur...

DOSSIER

Assuétudes :

déconstruire, comprendre, montrer

outil

11 Le dictionnaire reste une référence

l'exposé du moi(s)

12 Denis MUKWEGE
Parler pour lutter

avis de recherche

14 De Shakespeare à la City

expo

16 Mémoire vivante
Concours expo
« 14-18, c'est notre histoire ! »

rétroviseur

18 14-18 : une famille en première ligne sous les obus allemands

service compris

19 Des cantines durables, c'est possible !
Pastorale scolaire : quatrième !

entrées livres

19 Bruxelles, l'Histoire en histoires
Pour les enfants de 10 à 110 ans

hume(o)ur

20 L'humeur de... Anne HOOGSTOEL
Le CLOU de l'actualité



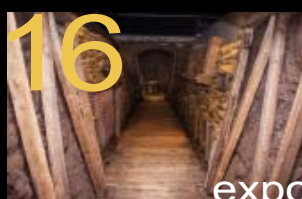
pâques



dossier



Denis MUKWEGE



expo



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Mars 2014 ■ N°87 ■ 9^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME
(02 256 70 37)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET
André COUDYZER
Jean-Pierre DEGIVES
Vinciane DE KEYSER
Benoit DE WAELE
Hélène GENEVOIS
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Patrick LENAERTS
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Françoise MIN-BOL
Guy SELDERSLAGH
Marie TAYMANS

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser sur le compte n° BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC.

De la mort à la vie

Pâques est, pour les chrétiens, la fête du renouveau, de la vie qui renaît et repousse la mort. Pâques, c'est le rappel de la mort et de la résurrection de Jésus. C'est le symbole fort d'un passage de la mort à la vie, des ténèbres à la lumière.

Cette expérience nous rejoint dans notre vie quotidienne, où nous connaissons tous des moments pénibles, des passages à vide, des périodes où il est bien difficile d'envisager qu'une lueur puisse encore apparaître au bout du tunnel.

Et la vie de famille est loin d'être exempte de ce type de découragement, de ces occasions où on se demande ce qu'on a bien pu faire au bon Dieu pour mériter ça, où les « *Mais qu'est-ce qu'on va faire de cet enfant ?* » se le disputent aux « *Mais pourquoi les profs ne nous comprennent pas ?* »

Ce temps de Pâques ne pourrait-il pas être une invitation à réinventer une nouvelle alliance écoles-familles ? C'est l'un des défis majeurs à relever pour l'enseignement catholique. C'est aussi le thème du journal de classe 2014-2015, dont est extrait le texte ci-dessous, et de l'Université d'été d'août 2014.

C'est, en tout cas, le vœu que nous formulons dans cette prière pour le temps de Pâques ! ■ MNL

SOIS BÉNI, MON DIEU

*Sois béni, mon Dieu,
Pour le printemps après l'hiver,
Pour la paix après les disputes,
Pour le sourire après les larmes,
Et pour la vie après la mort.
Sois béni pour toutes les fois
Où ton amour
Nous fait repartir, revivre, renaître.
Sois béni pour la vie qui gagne toujours.*



Coup de chapeau aux Pouvoirs organisateurs !

Le plan d'urgence pour la création de nouvelles places, qui avait été arrêté en novembre 2013, est un succès. Pour rappel, 55 millions EUR sont dégagés pour permettre aux écoles d'installer des pavillons modulaires sur leurs terrains ou d'entreprendre la rénovation de locaux pour les transformer en classes.

Les Pouvoirs organisateurs ont fait preuve d'un dynamisme remarquable. Dans un délai très court, ils ont activé les différents processus nécessaires pour rentrer dans les temps leurs réponses à l'appel à projets. Des responsables politiques ont salué ce dynamisme, conscients qu'un cadre décretaal et financier adapté constituait une condition nécessaire, mais non suffisante, pour assurer la création rapide d'un nombre important de places dans les écoles les plus exposées à la croissance démographique. À l'heure d'écrire ces lignes, les derniers projets de la troisième phase arrivent au SeGEC. En moins de trois mois, plus de 80 associations « Pouvoirs organisateurs » ont déjà rentré 103 projets pour un équivalent de 7691 nouvelles places dans les écoles, dont 4100 à Bruxelles et 3591 en Wallonie, 4758 dans le fondamental et 2933 dans le secondaire.

Le SeGEC, comme les autres fédérations de Pouvoirs organisateurs, a pris le parti de transmettre l'ensemble des projets au gouvernement dans les délais prévus, en les assortissant de l'indice de croissance démographique de la commune (à Bruxelles) ou de l'arrondissement (en Wallonie). On sait que le nombre de projets dépassera l'enveloppe actuellement disponible, et le critère objectif de la croissance démographique permettra d'établir une priorité entre les projets, en référence à la meilleure appréciation possible des besoins et en assurant l'égalité de traitement entre les Pouvoirs organisateurs, et ce dans le respect des enveloppes déterminées par le législateur.

Quelques questions, enfin, se poseront nécessairement dans le contexte de la législature qui s'achève : le gouvernement actuel décidera-t-il d'un complément de budget pour financer les projets qui n'auront pas pu l'être dans l'enveloppe actuelle ? Le prochain gouvernement poursuivra-t-il cette politique et apportera-t-il la réponse attendue à tous ceux qui se sont dépensés sans compter pour répondre à l'appel des autorités publiques ? Cet appel à projets en trois phases visait essentiellement l'enseignement fondamental : une mesure de même type sera-t-elle reconduite en prenant en compte de manière plus équilibrée les besoins de l'enseignement secondaire, qui sont également importants ? Et, plus fondamentalement, l'expérience récente ne démontre-t-elle pas la nécessité de faire évoluer le régime général du financement des bâtiments scolaires pour répondre de manière plus adéquate aux besoins ? ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
12 MARS 2014



Menace

autour des cours de religion ?

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a toujours pas approuvé le projet de décret qui doit rendre applicable la réforme des titres et fonctions pour les professeurs de religion. Pour Mgr Guy HARPIGNY, évêque référendaire pour le cours de religion catholique, il y a une volonté d'empêcher l'adoption de ce décret avant la fin de la législature. Plus globalement, il sent une menace autour des cours de religion. entrées libres l'a rencontré.

Comment expliquez-vous ce blocage ?

Mgr Guy HARPIGNY : On a voulu distinguer les cours philosophiques des autres cours, de telle manière que l'on ne prenne pas de décision... C'est une discrimination, parce que les enseignants des cours philosophiques, des cours de religion sont des enseignants comme les autres. Ils ont également le droit d'avoir un décret « Titres et fonctions » qui corresponde à ce qui était prévu au point de départ dans un seul décret.

Ce blocage s'ajoute à une série d'autres difficultés...

Mgr GH : Oui. Faisons un retour en arrière. En décembre 2013, il était prévu que l'on dépose le décret « Inspection ». Depuis longtemps, l'inspection des cours philosophiques est distincte de celles des autres cours. À nouveau,



Photo: C. van de WERVE

on a fait d'un décret au départ deux décrets, et à ce jour, celui qui concerne les cours philosophiques n'a toujours pas été voté. On se souvient aussi des difficultés autour du référentiel de compétences. Le PS avait d'abord refusé cette appellation parce qu'à ses yeux, voter un référentiel, c'était reconnaître que les cours philosophiques et de religion sont des cours comme les autres, et ça, le PS n'en veut pas ! Ce projet a donc pris la forme d'une nomenclature qui comportait un tronc commun aux différents cours de religion. À nouveau, il y a eu blocage. Je voudrais enfin épingle l'audition de plusieurs constitutionnalistes en Commission du Parlement de la FWB. Ceux-ci ont estimé que si la Communauté française devait organiser des cours philosophiques, les élèves, eux, n'étaient pas obligés de les suivre.

Face à cette interprétation, vous aviez rencontré les présidents de partis...

Mgr GH : Oui, les chefs de culte leur ont expliqué que les cours philoso-

phiques sont avant tout des cours qui apportent un plus dans l'éducation des jeunes et des enfants. Nous avons été écoutés, mais cela n'a pas empêché les blocages...

Ce que l'on sait, c'est que dans un État voisin, le Grand-Duché de Luxembourg, le gouvernement a décidé de supprimer les cours de religion et de les remplacer par un autre cours. Les professeurs de morale laïque peuvent déjà donner ce cours. Les professeurs de religion, eux, devront suivre une formation complémentaire. Je pense qu'en Belgique francophone, on est peut-être sur la même lancée... Beaucoup ne veulent absolument pas que les cours philosophiques perdurent !

Comment voyez-vous la suite des événements ?

Mgr GH : Réagir de manière frontale, en attaquant un gouvernement, ne sert strictement à rien à quelques semaines des élections. On peut au moins exposer la situation aux enseignants, aux parents, aux jeunes et montrer que ces cours apportent un plus dans l'éducation d'un jeune. Aujourd'hui, il y a une tendance à vouloir reléguer tout ce qui est en lien avec les convictions dans la sphère privée. Je pense que c'est une erreur. On nous dit aussi que les cours philosophiques coutent très cher (300 millions EUR). Oui, mais si ces cours étaient supprimés, ils seraient de toute façon remplacés par d'autres cours ! Enfin, on dit souvent que ce n'est pas bien que les élèves d'une même classe (dans l'officiel) soient séparés. Nous n'avons jamais dit qu'il fallait les séparer. Il y a des matières qui peuvent être vues ensemble ! ■

INTERVIEW CONRAD VAN DE WERVE

TITRES ET FONCTIONS

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le décret signant l'aboutissement de la réforme des titres et fonctions dans l'enseignement. Ce travail titanesque, entrepris dès 2011, vise la création d'un régime uniforme harmonisant plusieurs milliers de titres et fonctions et plusieurs centaines de barèmes existants dans l'enseignement, tout en garantissant la priorité aux titres requis sur les titres suffisants.

Pour ce qui concerne le projet de décret devant rendre applicable la réforme « titres et fonctions » aux professeurs de religion, la concertation (Pouvoirs organisateurs / organisations syndicales) n'a pu être menée à son terme, vu les divergences de vue entre acteurs. L'ensemble des organisations représentatives des acteurs de l'Enseignement catholique a considéré, pour sa part, que le cours de religion devait être traité au même titre que les autres cours.



Photo: Laurent NICKS

Chaque mois, **entrées libres** vous présente deux des dix grandes priorités de l'Enseignement catholique en vue des élections de mai prochain¹. Nous terminons à présent cette série avec les priorités 9 et 10.

DES CONSTATS

L'entrée dans l'enseignement supérieur est un enjeu d'intérêt public : il s'agit de déterminer le point d'équilibre entre amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et qualité de l'enseignement, dans un contexte de concurrence internationale et d'enjeu de société à produire des élites. Ce point d'équilibre est difficile à trouver en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'« enveloppe fermée ».

L'accès aux études supérieures ne cesse de s'améliorer, comme en témoigne l'accroissement des populations étudiantes au cours des 25 dernières années. Toutefois, le financement de l'enseignement supérieur

dans le cadre d'enveloppe globale fermée entraîne, par la simple augmentation des populations, une diminution des subventions par étudiant. Selon les indicateurs de l'enseignement, le financement par étudiant par la Communauté française a diminué de 2,6% entre 2003 et 2012. Ce « définancement » se traduit par une diminution de l'encadrement, des frais de fonctionnement et des investissements en recherche. C'est, dès lors, la qualité de la formation qui est affectée.

D'autre part, cet accroissement important du nombre d'étudiants ne se traduit pas par une augmentation du nombre de diplômés (cf. *tableau ci-dessous*). Ce constat met en évidence

la question de l'échec et de l'abandon. Pourtant, des moyens considérables sont déployés par les institutions pour l'aide à la réussite. Force est de constater que trop peu d'étudiants y ont recours, au point que les intervenants dans le processus finissent par se démotiver face aux défis.

Mais plus fondamentalement, des questions sur l'orientation et l'information donnée aux jeunes avant de s'engager dans des études supérieures se posent. On peut notamment se questionner sur la bonne appréciation par les étudiants des exigences et les prérequis liés aux études supérieures ainsi que des débouchés de certaines filières.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DIPLÔMÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ (SANS ARCHITECTURE)

| Année scolaire | 01 - 02 | 02 - 03 | 03 - 04 | 04 - 05 | 05 - 06 | 06 - 07 | 07 - 08 | 08 - 09 | 09 - 10 | 10 - 11 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Population étudiante | 76.463 | 76.994 | 78.846 | 80.813 | 80.748 | 80.307 | 80.140 | 81.923 | 84.956 | 86.539 |
| Diplômes & Certificats | 18.518 | 18.845 | 19.174 | 19.099 | 16.463 | 19.808 | 18.431 | 17.420 | 17.991 | 17.984 |

Source: statistiques de l'enseignement de plein exercice et budget des dépenses d'enseignement

NOS PROPOSITIONS

Pour conjuguer amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et qualité de l'enseignement, le SeGEC propose :

- de prévoir une aide accrue aux plus défavorisés par des allocations d'études plus importantes, des interventions dans les frais de logement (kots)... ;
- d'étudier la possibilité de mettre en place, à la charnière de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur de plein exercice, des épreuves indiquant le niveau de connaissances et de compétences suffisant pour l'entrée dans l'enseignement supérieur ;
- d'adapter le mode de financement en tenant compte de la nouvelle structure de l'enseignement supérieur, de l'organisation nouvelle des études, en accordant un financement propre à la recherche et en liant l'évolution du financement à l'évolution de la population étudiante.



Photo: Laurent NICKS

10

Assurer plus d'égalité dans le financement par élève



DES CONSTATS

L'article 24, §4 de la Constitution énonce que « *Tous les élèves ou étudiants, parents, membres du personnel et établissements d'enseignement sont égaux devant la loi ou le décret. La loi et le décret prennent en compte les différences objectives, notamment les caractéristiques propres à chaque Pouvoir organisateur, qui justifient un traitement approprié.* »

La Communauté flamande a mis en œuvre un régime de subventionnement qui respecte ce principe. Les différences de financement entre établissements reposent sur des éléments objectifs liés à l'intérêt général. En Fédération Wallonie-Bruxelles, d'importantes inégalités de traitement en défaveur de l'enseignement subventionné persistent alors que les contraintes sont aujourd'hui quasi identiques pour tous les établissements (inscriptions, exclusions, contraintes d'utilisation des moyens d'encadrement, gratuité, titres et

fonctions, évaluations externes...).

Les accords de la Saint-Boniface conclus en 2001 prévoyaient bien une revalorisation progressive des subventions de fonctionnement à hauteur de 75% du financement prévu pour les établissements organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aujourd'hui, sauf dans l'enseignement fondamental ordinaire, ce rattrapage n'est pas atteint (cf. tableau).

De plus, on doit constater qu'une grande opacité plane sur le financement des établissements du réseau de la FWB et que certaines inégalités ont été renforcées. Ainsi, par exemple, seules les écoles secondaires des réseaux subventionnés sont soumises aux mécanismes de différenciation en fonction de l'indice socio-économique et aux prélèvements « Robin des Bois » prévoyant de retirer une partie de moyens des écoles favorisées au profit des écoles défavorisées. De même, alors qu'aucun établissement d'enseignement secondaire du réseau libre ne peut demander le bénéfice des avantages

sociaux, les établissements du réseau de la FWB perçoivent, au titre de ces mêmes avantages, 116,90 EUR par élève et par an (cf. tableau).

Ces inégalités dans les subventions de fonctionnement sont aussi constatées dans les autres niveaux d'enseignement. Ainsi, la subvention accordée, en moyenne, par étudiant de l'enseignement supérieur artistique subventionné est équivalente à 39% du montant par étudiant dans le réseau de la FWB.

Dans l'enseignement de promotion sociale, les subventions par étudiant dans le libre représentent 75% du financement dans le réseau de la FWB. Les écoles sont, par ailleurs, pénalisées par les délais administratifs importants dans le traitement des dossiers individuels d'admission aux subventions.

Non seulement les subventions de fonctionnement sont inférieures pour les internats libres, mais ceux-ci ne bénéficient pas de l'octroi de personnel subventionné pour la gestion de l'internat et l'encadrement des internes.

NOS PROPOSITIONS

Le SeGEC demande :

- l'application intégrale des accords de la Saint-Boniface ;
- l'application plus stricte de la législation sur les avantages sociaux ;
- la réalisation, à moyen terme, d'une étude indépendante faisant l'état des différences objectives entre les réseaux qui pourraient encore justifier une certaine différence de traitement et l'ampleur de celle-ci. Cela permettrait la mise en place d'un régime de subventionnement conforme au prescrit constitutionnel d'égalité de traitement. ■

1. Les priorités 1 à 8 ont été présentées dans les numéros de novembre 2013 (n°83, pp. 5-7), décembre 2013 (n°84, pp. 6-7), janvier 2014 (n° 85, pp. 6-7) et février 2014 (n° 86, pp. 4-5).

MONTANTS DES SUBVENTIONS / DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT PAR ÉLÈVE ET PAR AN DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE (2012)

| | FWB | OS | LNC | LC | LC/FWB |
|---|------------|----------|----------|----------|--------|
| MATERNEL | 545,64 € | 409,23 € | 409,23 € | 409,23 € | 75,0% |
| Dotation « avantages sociaux » | 168,88 € | | | | |
| Total | 714,52 € | 409,23 € | 409,23 € | 409,23 € | 57,3% |
| PRIMAIRE | 669,63 € | 502,22 € | 502,22 € | 502,22 € | 75,0% |
| Subventions / cours philosophiques (OS + LNC) | | 24,92 € | 24,92 € | | |
| Dotation « avantages sociaux » | 209,07 € | | | | |
| Total | 878,70 € | 527,14 € | 527,14 € | 502,22 € | 57,2% |
| SECONDAIRE (GÉNÉRAL) | 1.301,07 € | 754,62 € | 754,62 € | 754,62 € | 58,0% |
| Subventions / cours philosophiques (OS + LNC) | | 41,93 € | 41,93 € | | |
| Dotation « avantages sociaux » | 116,90 € | | | | |
| Total | 1.417,97 € | 796,55 € | 796,55 € | 754,62 € | 53,0% |

MS : La subvention « cours philosophiques » est justifiée par l'existence d'une différence objective (obligation d'offrir plusieurs cours philosophiques). La dotation « avantages sociaux » n'est pas justifiée dans le secondaire dès lors qu'aucune école libre secondaire ne reçoit d'avantages sociaux.

FWB = Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-État) / OS = Officiel subventionné / LNC = Libre non confessionnel / LC = Libre confessionnel

Source: Service de Gestion économique du SeGEC

Retrouvez le Mémoire dans son intégralité sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Le SeGEC >

Publications > Les documents de référence



**SUR SCÈNE
AVEC L'ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
ROYAL
DE LIÈGE**

© OPRL

Dans la famille Mozart, je demande le père, Léopold, auteur présumé de la Symphonie des jouets. Quant aux enfants, ils sont 21, élèves de l'école fondamentale Sainte-Anne d'Hastière. Et ils se sont récemment produits dans le cadre des « samedis en famille » de l'Orchestre philharmonique royal de Liège, devant quelque 800 spectateurs tombés sous le charme.

C'est une directrice d'école particulièrement heureuse et fière qui raconte comment s'est déroulée cette belle aventure ayant conduit les élèves de la 3^e à la 6^e primaire de la petite école en encadrement différencié à accompagner sur scène l'OPRL, le 21 décembre dernier. L'histoire commence quelques mois auparavant, quand l'école participe au concours initié par l'orchestre. « Les enfants qui fréquentent l'école sont majoritairement issus d'un milieu défavorisé économiquement et culturellement, résume **Pascale KERRELS**.

Dès qu'on peut les ouvrir à l'art ou au monde, on ne rate pas l'occasion. C'est un magnifique rôle de l'école de pouvoir leur permettre de ressentir des émotions inhabituelles, de sortir d'un quotidien pas toujours rose. Nous avons déjà côtoyé l'orchestre, notamment en assistant à des répétitions, et nous avons répondu au concours sur Mozart, destiné aux écoles primaires. La récompense était de pouvoir monter sur scène et jouer avec l'orchestre les parties instrumentales pour enfants de la Symphonie des jouets. Et c'est nous qui avons été pris. C'était une opportunité extraordinaire pour nos élèves ! »

Mais tout ou presque restait à faire. La Symphonie des jouets met en scène des instruments de musique particuliers (pipeau, trompette, hochet, crécelle, tambour, triangle, etc.) rappelant le chant des oiseaux. Les enfants peuvent les utiliser même s'ils ne sont pas musiciens.

Mais pas question d'improvisation ou d'à peu près. « Tout s'est mis en place petit à petit, reprend P. KERRELS. Dès le mois d'octobre, des musiciens de l'orchestre sont venus répéter plusieurs fois chez nous avec les élèves. Très peu d'entre eux ont des activités culturelles en-dehors de l'école, ce qui rendait l'approche d'autant plus intéressante. Nous avons aussi pu compter sur l'aide d'un professeur de solfège et de Jean-Pierre MAHIAT, inspecteur de religion, grand amateur de musique. Les enfants devaient se familiariser avec ce qu'est une partition et se rendre compte qu'il faut suivre des règles, compter, savoir quand on peut jouer et quand il faut écouter les autres, etc. Nous les avons aidés à se repérer grâce à un système de couleurs et en mettant des mots sur la musique. Nous sommes aussi allés à Liège plusieurs fois pour répéter avec

l'orchestre, ce qui était déjà toute une expédition ! »

Et le 21 décembre, tout était prêt. Les enfants, habillés de blanc et noir comme les musiciens, ont superbement tenu leur rôle. Après leur prestation, ils ont été présentés au public et longuement applaudis, y compris par les musiciens de l'orchestre.

« Ils étaient très fiers, et leurs parents aussi, se souvient avec émotion la directrice. Ils ont pris confiance en eux et se sont rendu compte qu'ils étaient capables de mener à bien un projet difficile. Une petite fille qui a beaucoup de problèmes scolaires avait choisi la trompette. Elle a magnifiquement géré tout ce qu'elle avait à faire, et elle a été particulièrement félicitée. Voir son sourire et l'éclat de ses yeux, c'était exceptionnel ! Depuis le concert, plusieurs élèves ont souhaité poursuivre sur leur lancée, et nous continuons à travailler la musique à l'école. » ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

**Contact pour les activités
pédagogiques à l'OPRL :
Bénédicte MARCHAL (04 220 00 42)
bmarchal@opr.be**

GRATIN DE CULTURES

Février-mars, dans les écoles, est généralement un moment où élèves et enseignants ont, comme qui dirait, un léger coup de mou. Le phénomène est bien connu, mais au CEFA d'Anderlecht¹, on a décidé de prendre les choses en main pour remotiver les troupes. La recette ? Un gratin un peu particulier !

Les jeunes qui fréquentent le CEFA à raison de 2 jours/semaine (le reste du temps, ils sont en entreprise ou chez un patron) ont entre 15 et 25 ans. Ils ont généralement eu un parcours scolaire un peu chaotique, mais certains choisissent d'emblée cette formule qui leur convient mieux que la filière traditionnelle. Ils sont Turcs, Marocains, Roms, Bulgares, Polonais...

« Pendant toute l'année, nous sommes à la recherche d'idées, de stratégies efficaces pour encourager leur participation, explique **Veronica PELLEGRINI**, coordonatrice du CEFA. Il est important de les prendre par la main pour les aider à franchir les portes d'un centre culturel, d'un planning familial ou d'une AMO. Si l'école ne le fait pas, qui le fera ? Nous essayons aussi de susciter leur curiosité, de les ouvrir à une culture à laquelle ils n'ont pas toujours accès. Cela fait plusieurs années que nous organisons une quinzaine interdisciplinaire et interculturelle dans le courant du 2^e trimestre. Depuis deux ans, nous avons décidé de lui donner le label « Gratin de cultures ». Cette année, le projet est mis sur pied en partenariat avec une asbl, la Boutique

culturelle, et avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin. Nous avons donc pu organiser les choses à un plus large échelon et toucher l'ensemble des sections du CEFA. »

Les futurs professionnels de la construction, de la mécanique, de l'économie, du service aux personnes, de l'horeca, ou encore des services sociaux que compte le CEFA se sont donc transformés, du 7 au 27 février dernier, en chanteurs, acteurs, photographes, sculpteurs, etc. Ils ont, en effet, eu la possibilité de participer à une série d'ateliers : création de chanson française, rap, slam, cuisine du monde, conte, photo, vidéo, expression corporelle et théâtrale, ou encore arts plastiques. Les productions de tous les ateliers ont ensuite été exposées ou mises en scène lors d'un grand spectacle qui a clôturé l'évènement et auquel ont été conviés tout le CEFA, les familles, les amis, etc.

Chaque élève est prié de mouiller sa chemise... Et ça marche ! Bien encadrés par les enseignants, accompagnateurs et intervenants extérieurs, les jeunes sont amenés à se dépasser et à (re)prendre confiance en eux. Quand

on leur demande ce qu'ils retiennent de « Gratin de cultures », les réponses sont enthousiastes : « J'ai découvert que j'étais un poète ! », « J'ai vu que je pouvais chanter devant des gens », « C'est vraiment bien de travailler en équipe ! », « C'est incroyable, avec juste son imagination, d'arriver à ce point-là ! »

Un projet plus long, entrepris par un professeur de français, prolonge la quinzaine. Intitulé « Clap ! 7^e... art », il consiste en la réalisation d'un court-métrage fictionnel sur la base d'improvisations théâtrales et d'exercices d'écriture, par une classe de 7^e professionnelle en alternance, avec pour fil rouge pédagogique « l'esprit critique ». Il devrait déboucher sur la création d'un DVD, distribué à chaque élève, et sur une présentation publique pour les élèves, familles, amis et professeurs.

Pas de danger donc de voir le CEFA d'Anderlecht manquer d'ingrédients, à l'avenir, pour préparer d'autres recettes tout aussi savoureuses que le gratin ! ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.cefa-anderlecht.be



un projet à faire connaître? redaction@entrees-libres.be



La presse en a parlé.
Nous y revenons.
À partir d'une information
ou d'un évènement récent,
entrées libres interroge
une personnalité, du
monde scolaire ou non.

LE SOIR

13/02/2014

Tous à poil !, tel est le titre de ce petit livre pour enfants qui a suscité la polémique en France, en ce début d'année. Jean-François COPÉ, président de l'UMP, s'est en effet indigné des illustrations de personnages dénudés qui remplissent cet ouvrage, et estime que l'école n'est pas le lieu d'une éducation sexuelle. Par ailleurs, des groupes de pression tentent d'obtenir de certaines bibliothèques municipales le retrait d'ouvrages de jeunesse considérés comme scandaleux. Cela s'inscrit dans un mouvement contre une prétendue « théorie du genre », que le Gouvernement français dément vouloir enseigner dans les écoles.

Et vous, qu'en dites-vous ?

■ Marcel RUFO, pédopsychiatre français :

« À ma connaissance, aucun enseignant n'utilise ce livre « Tous à poil ! » en classe. Pour moi, il n'a pas d'intérêt pédagogique, et par certains aspects, je trouve même qu'il prône l'impudeur. Je ne suis pas d'accord avec cela. Plutôt que de voir la maîtresse « à poil », je la préférerais en maillot de bain... Au moins, c'est transgressif !

Ceci dit, la littérature jeunesse peut avoir un rôle à jouer à l'école. Pour tout ce qui touche à la sexualité, la différence des sexes, cela peut être très intéressant. Il est positif que

l'Éducation nationale, publique ou privée, s'intéresse à ces problématiques, plutôt que les parents qui peuvent être gênés.

Les thématiques de la sexualité telles que les maladies sexuellement transmissibles, la reproduction, la grossesse, la fécondation sont en réalité le fait de l'école. Ces thèmes passionnent d'ailleurs les enfants. La littérature jeunesse a donc tout intérêt à les aborder. Ce qui ne me plaît pas, c'est l'impudeur. L'enfant qui est pudique montre qu'il s'est développé : quand il se lave seul, ne veut plus prendre son bain avec un parent, quand il va seul aux toilettes, quand il s'habille seul, il est clair que l'enfant a progressé. Et la pudeur chez l'enfant, c'est la véritable protection contre la pédophilie, contre les actes d'agression sexuelle. Elle est donc à respecter absolument.

Cependant, on peut bien sûr aborder la thématique de la nudité à l'école.



Photo: François TEFNIN

Par exemple à la piscine, mais en faisant attention de ne pas se moquer des enfants un peu gros, ce qui est l'acte numéro un de harcèlement à l'école. Il faut faire attention aux

différences, à la couleur de peau, aux formes, à la taille, la corpulence...

Un professeur d'éducation physique peut tenir un discours sur les différences corporelles en précisant, par exemple, les qualités que peut avoir un garçon un peu plus fort, notamment pour être un bon pilier de rugby !

Il faut apprendre les différences et les valoriser. Les enfants sont passionnés par le « pareil / pas pareil », la différence entre les sexes. Le livre « Tous à poil ! » n'a en fait d'intérêt que par la polémique et la question qu'il soulève, à savoir les limites de la pudeur. Il a lancé un débat tout à fait passionnant sur le développement de la pudeur chez l'enfant.

L'école doit donner des éléments sur la différence des sexes pour qu'après, les enfants puissent partir à la découverte de leur sexualité. L'école, ce n'est pas l'apprentissage de la sexualité. La question est de savoir quel est le rôle des parents et celui de l'école en la matière. La différence des sexes, la grossesse, la fécondation sont abordées à l'école, tandis que l'apprentissage de la pudeur se fait à la maison, auprès des parents. » ■

BRIGITTE GERARD



ASSUÉTUDES :

déconstruire, comprendre, montrer

Déconstruire, parce que certains clichés sont tenaces. Non, tous les jeunes ne sont pas des sujets à risque en matière d'assuétudes ! Comme le rappelle Martin de DUVE, c'est la conjonction d'une série d'éléments qui fait qu'une consommation devient problématique : la nature du produit, le contexte de consommation et l'état physique, mental et social dans lequel se trouve le consommateur.

Comprendre que nous ne sommes pas égaux devant les consommations. Un adulte qui boit un coup de trop n'encourt pas les mêmes risques qu'un adolescent. Dans un contexte de fragilité psychologique, celui-ci est également davantage vulnérable sur un plan physiologique.

Montrer le rôle joué par l'école. Non seulement elle peut, au travers d'actions ou d'animations de prévention parfois très ludiques, sensibiliser les jeunes aux dangers d'une consommation excessive, mais elle se doit aussi d'agir lorsqu'elle y est confrontée.

Dans cette optique, nous avons donné la parole à des spécialistes et à des acteurs de terrain. Ils nous montrent que quelle que soit la nature de l'assuétude (alcool, drogue, cigarette, voire addiction aux écrans...), celle-ci n'est pas une fatalité. Bonne lecture ! ■

CONRAD VAN DE WERVE

REPRÉSENTATIONS

LES JEUNES, TOUS DROGUÉS ?

FRAGILITÉ(S)

MAIS QU'ONT-ILS DANS LA TÊTE ?

ACTEUR

PMS : ENTRE PRÉVENTION
ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

PARTENARIAT

ACCOMPAGNER LES ADULTES RELAIS

PRATIQUES

« IL FAUT QUE TU M'AIDES, FRED ! »
DE LA PRÉVENTION AU BIEN-ÊTRE

FOCUS

LES ÉCRANS COMME REFUGE

représentations

LES JEUNES, TOUS DROGUÉS ?

Ne comptez pas sur lui pour dire qu'en matière d'assuétudes, tous les jeunes sont à mettre dans le même sac et qu'on court à la catastrophe. Sortir des représentations manichéennes et simplistes et donner la parole aux principaux intéressés sur ces questions, voilà ce à quoi nous invite Martin de DUVE, directeur de l'asbl Univers santé¹.

Qu'entend-on par assuétudes ?

Martin de DUVE : C'est un terme générique qui reprend le concept d'addiction, de dépendance. Mais en sortant du champ unique de la toxicomanie, on pourrait l'étendre à des produits comme le chocolat, ou à des pratiques de consommation moins stigmatisées ou stigmatisantes. Il serait utile de faire l'effort de remettre les choses en perspective, avec nuance, complexité et de sortir de la caricature du consommateur de drogue ou d'alcool face à celui qui ne consomme pas, ou consomme de manière raisonnable et responsable. La thématique n'est pas aussi manichéenne !

Qu'est-ce qui fait la différence ?

MdD : Quand on parle de consommation de produits psycho-actifs, il faut, selon la théorie du Dr Claude OLIEVENSTEIN², tenir compte de trois éléments principaux pour qualifier une consommation de problématique ou non : le produit (avec ses effets, ses risques), la personne (l'état physique, mental, social dans lequel elle se trouve au moment où elle consomme) et le contexte (le matin, le soir, avec des amis, seul, au travail, à la maison, lors d'une fête, etc.). L'interaction des trois montre si on est dans un rapport qui semble plus ou moins équilibré avec sa consommation ou si on sort d'un cadre à priori raisonnable, responsable, socialement adapté. Ce ne sont pas tant les drogues qu'il faut qualifier de dures ou de douces, mais plutôt les usages.

L'âge du consommateur a-t-il également de l'importance ?

MdD : Nous ne sommes pas tous égaux face au produit. Un jeune cerveau est plus fragile, plus sensible au produit psycho-actif qu'un cerveau adulte. Par ailleurs, le cortex préfrontal, qui est le siège de la maturité, de la raison et de l'inhibition dans le cerveau, est lui aussi immature, ce qui

pousse le jeune à avoir des comportements excessifs.

Mais de grâce, évitons les caricatures ! Tous les jeunes ne foncent pas droit dans le mur. Il y a presque autant de modes de consommation que d'individus. Tous les 4 ans, le SIPES³ fait une enquête sur la santé des jeunes en âge scolaire, ce qui permet d'avoir des tendances sur les pratiques de consommation. En matière d'alcool, par exemple, malgré ce que les médias voudraient nous faire croire, on voit que ces dix dernières années, la consommation des jeunes est stable. C'est plutôt le mode de consommation qui change. Certains vont consommer moins souvent, mais en plus grande quantité. Mais ce qu'a aussi montré une étude du CRIOC⁴, il y a quelques années, c'est que les jeunes avaient de plus en plus de mal à discuter de ces questions. Et c'était apparemment en lien avec une représentation médiatique de plus en plus caricaturale. Plus on pointe du doigt le jeune dans ses

comportements, plus il lui est difficile d'en parler avec des adultes.

La consommation de produits psycho-actifs existe dans n'importe quelle culture ?

MdD : Un monde sans drogues, c'est une utopie ! Il existe, dans toutes les cultures, une (ou plusieurs) drogue(s) socialement acceptée(s), voire tolérée(s) d'un point de vue légal. Chez nous, c'est l'alcool en premier lieu ; ce sera la coca en Bolivie, l'opium ou le hachich en Afghanistan, etc. Ce qui importe, c'est de développer d'autres modèles, des pratiques éducatives qui permettent d'appréhender ces produits de manière adéquate par rapport à une culture donnée.

Quels types de pratiques éducatives ?

MdD : À partir du moment où on met une chape de plomb sur les comportements de consommation, on se coupe de toute possibilité d'interaction éducative avec le jeune qui serait

OUTILS

Quelle prévention mettre en œuvre ? Avec qui ? Où trouver de l'aide ?

■ **en interne** : PMS et PSE sont spécialistes des jeunes et de leurs difficultés, et de la santé. Les éducateurs peuvent aussi trouver une place autour de ces questions, ainsi que les associations de parents. De manière générale, stimuler la pensée collective au sein de l'école et valoriser les acteurs scolaires, c'est une démarche à renforcer ;

■ **en externe** : des structures comme les Points d'appui assuétudes, au sein des Centres locaux de promotion de la santé (CLPS), recensent les structures d'aide, d'accompagnement, de prévention, de promotion de la santé ou de soins qui existent dans la région et qui peuvent venir en soutien des écoles. Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe des structures comme Infor-Drogues (www.infordrogues.be), Prospective Jeunesse (www.prospective-jeunesse.be), le réseau Jeunes, alcool et société (www.univers-sante.be), l'asbl Le Pélican (www.lepelican-asbl.be), le FARES (www.fares.be), etc. On peut aussi chercher de l'information sur le portail Drogues www.ida-fr.be, qui rassemble une série d'acteurs du secteur.



Les assuétudes
peuvent prendre
des formes nombreuses :
dépendance à l'alcool,
à la drogue,
à la cigarette,
voire au chocolat...

Photo: Dan Zen

consommateur. Il faut donc commencer par le dialogue. Et il est primordial, dans ce dialogue, d'éviter d'être dans le schéma de l'adulte qui sait face au jeune qui ne sait pas. Favorisons plutôt un processus d'échange, de partage et d'analyse des représentations, pour pouvoir évoquer les pratiques de consommation de manière ouverte et constructive.

Si on parle d'emblée de « drogue », on ferme le débat. Ça vaut peut-être la peine de parler d'abord de ce que les jeunes vivent, de ce qu'ils ressentent. C'est quoi, faire la fête ? C'est quoi, s'amuser ? C'est quoi, le partage ? C'est quoi, être adulte, être jeune ? À partir de là, on peut faire émerger des choses intéressantes, et seulement ensuite commencer à parler de la place que tient l'un ou l'autre produit dans tout cela. Tout en étant capable, en tant qu'adulte, d'interroger sa propre consommation, de faire preuve d'empathie et d'entendre des représentations différentes des siennes.

Dans une culture où les produits sont relativement présents, il est normal que des adolescents, à un moment donné, témoignent de l'intérêt, d'une manière ou d'une autre, pour la consommation de ces produits. Les questions à se poser, en tant qu'adulte, c'est : comment accompagner cela ? Comment éduquer le jeune aux risques liés à ce produit ?

Mais aussi, pourquoi est-il tenté d'en consommer ? Ça peut être d'abord des pratiques récréatives, mais ça peut aussi témoigner d'un mal-être plus profond.

Est-ce à l'école de s'occuper de cela ?

MdD : L'école, si elle considère ses missions d'éducation de manière globale, peut, logiquement, estimer que la santé de ses élèves fait partie de ses préoccupations. Ouvrir des espaces de dialogue, favoriser une relation de confiance, essayer de comprendre les motivations à consommer, évoquer les risques et les pistes pour les réduire, sans juger le comportement de consommation lui-même, c'est déjà faire de la prévention. On peut mettre sur le tapis qu'il existe des représentations différentes entre élèves, entre professeurs, et entre professeurs et élèves. Elles ne s'accordent pas toujours, mais ce qui compte, c'est d'ouvrir un espace de débat, par exemple à propos des voyages scolaires et de la place que l'alcool peut y prendre. Si les enseignants les voient comme un moment scolaire, alors que les élèves les considèrent comme des vacances, on imagine aisément les malentendus qui vont en découler.

Par ailleurs, l'école a aussi pour mission de développer les compétences

et l'esprit critique du jeune. Analyser la publicité pour l'alcool ou le tabac permet de sortir du seul dialogue, de « trianguler » l'échange, d'essayer de décoder ensemble et de co-construire un regard critique sur certaines pratiques, sans jugement ni stigmatisation. Et on peut élargir la question des consommations, problématiques ou non, à des produits qui, a priori, semblent plus anodins. Sommes-nous encore des consommateurs qui faisons des choix libres et éclairés lorsque la publicité nous incite systématiquement à surconsommer ? Ça peut être un débat quasi philosophique intéressant à développer avec les jeunes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Univers santé, asbl créée par l'UCL, développe des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de la santé en milieu étudiant et jeune – www.univers-sante.be
2. Psychiatre français (1933-2008) spécialisé dans le traitement de la toxicomanie, auteur de nombreux ouvrages sur la question.
3. Service d'information promotion éducation santé, ULB – <http://sipes.ulb.ac.be>
4. Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs – www.crioc.be

fragilité(s) MAIS QU'ONT-ILS DANS LA TÊTE ?

L'adolescence est probablement l'une des périodes de la vie qui suscite le plus d'interrogations chez les éducateurs et les psychologues. Certains, se fondant sur l'histoire, ont voulu démontrer que cet âge de la vie n'était finalement qu'une construction sociale et que jadis, la puberté signifiait simplement le basculement de l'enfance à l'âge adulte marqué, dans beaucoup de cultures, par divers rites de passage.

« **J**eunesse et adolescence ne sont qu'abus et ignorance », écrivait pourtant déjà François VILLON, poète tourmenté à la jeunesse folle au XV^e siècle. Un regard plus attentif sur la littérature nous permet, en effet, de constater que cette période a toujours provoqué moult inquiétudes et incompréhensions chez les parents et les enseignants. Jusqu'à l'idée même, au XIX^e siècle, de qualifier ce moment de « crise » d'adolescence. Durant le XX^e siècle, c'est l'approche psychologique qui s'est peu à peu imposée pour tenter de comprendre ce qui pouvait bien provoquer ces comportements excessifs, ces prises de risques et parfois ces replis sur soi.

QUITTER L'ENFANCE

Être adolescent, c'est d'abord renoncer à son enfance, en faire le deuil et se confronter aux questions du sens, des problèmes moraux et des limites de la vie. C'est vivre les transformations liées à la puberté et, pour certains, subir le regard pas toujours complaisant de l'autre. Mais est-ce vraiment suffisant pour comprendre la difficulté existentielle vécue par ces jeunes ? Finalement, l'ado a des états d'âme, des sautes d'humeur, des moments de dépression comme beaucoup d'adultes dans nos sociétés modernes.

L'APPORT DES NEUROSCIENCES

Depuis Jean PIAGET, on pensait qu'à à peu près douze ans, le cerveau ayant atteint sa taille définitive, son développement était terminé. L'imagerie cérébrale a démontré que la maturation du cerveau se poursuivait bien au-delà de l'âge de la puberté. Pour tenter de faire bref, tout est une question de myélinisation. Ce processus permet d'augmenter la vitesse du trafic d'impulsions nerveuses en mettant en place une

sorte de gaine, la myéline. C'est bien à l'adolescence (et parfois au-delà) que les dernières cellules nerveuses sont myélinisées. Ces cellules se trouvent dans le lobe frontal. Bonne nouvelle, cette augmentation de la vitesse de l'influx nerveux rend le cerveau de plus en plus efficace. Mais cette aire en pleine transformation est impliquée dans le jugement et la prise de décision. Les scientifiques ont également constaté que durant l'adolescence, les hormones sexuelles agissent de manière importante sur le système limbique, centre émotionnel du cerveau. Ils considèrent que cela peut expliquer ce besoin particulier des jeunes de s'affirmer et de tester les limites.

En résumé, ce que l'on pourrait qualifier de « fragilité adolescente » tient bien au décalage entre la maturation hormonale qui les pousse à vivre des sensations fortes et leur cortex préfrontal qui devrait leur permettre de poser un jugement raisonnable mais qui est, lui, toujours en cours de « restructuration ». C'est sous cet angle aussi qu'il faut analyser le risque d'addiction à certaines substances, la précocité de la consommation ayant évidemment des conséquences très dommageables pour un cerveau toujours en pleine modification structurelle.

ÉCOUTE ET DIALOGUE

Quel que soit l'angle d'approche, psychologique ou neuroscientifique (et les deux ne sont pas antinomiques, évidemment), les spécialistes et les responsables éducatifs s'accordent sur une chose : il faut toujours préserver l'écoute et le dialogue. L'adolescence est bien une période d'ultrasensibilité, et sans doute pas simplement de « crise » comme on peut en traverser d'autres dans la vie. La responsabilité des adultes que ces jeunes

rencontrent, c'est de leur offrir un espace de reconnaissance et d'écoute. Écouter et peut-être, à l'école en particulier, transmettre les outils pour les aider à mieux appréhender ce qui leur pose question. ■

ANNE LEBLANC



acteur

PMS : ENTRE PRÉVENTION ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

Comment le PMS se saisit-il de la question des assuétudes ? C'est ce que nous avons demandé à **Christelle LÉONARD**, psychologue au Centre PMS libre de Liège 1.

Si les PMS ont un rôle à jouer en matière de prévention et d'éducation à la santé, leurs interventions peuvent varier en fonction des écoles sous tutelle et de la manière dont elles-mêmes vivent la problématique des assuétudes.

« Le PMS sera souvent consulté pour des problèmes de comportement, explique Chr. LÉONARD. C'est en creusant un peu avec l'élève concerné qu'on se rend compte qu'il y a là-dessous un problème de consommation, qui n'est pas exprimé d'emblée. Toutes les écoles ne sont pas prêtes à se saisir de la question des assuétudes.

Les suggestions que nous faisons en termes de prévention ne sont pas toujours suivies. Et c'est malheureusement souvent quand les problèmes sont déjà présents qu'on commence à en parler. »

La psychologue souligne aussi la difficulté, pour certains adultes, dans les écoles, d'aborder les questions de consommation. Ils agissent comme si seuls les jeunes étaient susceptibles de commettre des excès, et ils sont peu enclins à interroger leurs propres habitudes.

CONSOUMMATIONS

PROBLÉMATIQUES

« Les élèves qui viennent nous trouver pour parler de consommations problématiques ne sont pas toujours eux-mêmes en cause, constate Chr. LÉONARD. Ils s'inquiètent pour des proches, jeunes ou adultes, qu'ils craignent de voir devenir dépendants. On évoque leurs angoisses, on essaie de les rassurer et de les aiguiller vers des structures d'aide, des groupes de parole, pour eux et/ou pour la personne concernée. Il arrive aussi que des élèves, parfois très jeunes (14 ans), s'adressent à nous parce qu'ils se rendent compte que leur consommation les dépasse et qu'ils veulent mieux la gérer. »

Dans ce cas, le lien avec les apprentissages ne sera pas nécessairement évoqué. Les jeunes vont plutôt dire qu'ils ne dorment pas bien, qu'ils sont très fatigués la journée, qu'ils sont pris dans un comportement initié par d'autres, dans des habitudes dictées par le groupe et auxquelles ils n'adhèrent plus, ou encore que leurs parents en ont marre de les voir rentrer saouls et veulent les priver de sortie.

« Le PMS est avant tout soucieux du bien-être de la personne, rappelle la psychologue. Il est nécessaire que le jeune soit demandeur d'une intervention. Nous lui rappelons que nous sommes soumis au secret professionnel et qu'on ne divulguera rien des entretiens qu'on aura avec lui, sauf dans le respect du prescrit légal et avec son accord. Quant à l'accompagnement qui

sera mis en place, il dépend de ce que nous constatons. Si une dépendance est déjà installée, par exemple si internet ou les jeux en ligne ont pris le pas sur les autres activités du jeune, s'il s'isole de plus en plus, ne s'alimente plus correctement, ne parvient plus à se lever le matin, on visera à mettre en place un suivi thérapeutique externe. À condition que le jeune ait envie d'un changement, soit d'accord d'en parler avec ses parents et souhaite être accompagné par le PMS ou à l'extérieur.

Nous sommes là aussi pour aiguiller des parents qui se tracassent pour la consommation de leur enfant. Ils peuvent venir au centre pour en parler avec lui, l'inciter à venir nous trouver, ou le faire suivre à l'extérieur. Nous avons aussi déjà été interpellés par des parents inquiets de savoir que des élèves consommaient de l'alcool dans le car lors des voyages scolaires, en présence des adultes. »

CHEZ NOUS,

IL N'Y A PAS DE PROBLÈME !

Pour certaines écoles, le fait d'interdire de détenir et de consommer certains produits (licites ou illicites) et d'inviter les élèves à adopter dans l'enceinte et à l'extérieur de l'école un comportement « qui ne nuise pas à l'image de l'établissement » suffit à régler la question. Jusqu'au jour où on se rend compte que ce n'est pas si simple.

« En ce qui me concerne, souligne Chr. LÉONARD, je souhaiterais que la question de prévention de la toxicomanie soit prise en charge de manière globale dans l'école et que tout le monde ose aborder le sujet. Les jeunes sont pris au milieu de tous les paradoxes de notre société, y compris ceux de l'école. Il serait positif d'avoir des espaces de parole où jeunes, enseignants, éducateurs, parents et PMS puissent discuter de ces questions, sans jugements et sans tabous, avant même que des problèmes ne se posent. » ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



partenariat

ACCOMPAGNER LES ADULTES RELAIS

■ **Florence RENARD**, responsable du Service Prévention-formation au Centre ALFA (Aide liégeoise aux alcooliques et à leur famille)¹ :

« Le Centre ALFA est un service de santé mentale spécialisé dans le traitement et la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies. Les écoles primaires, secondaires et de l'enseignement supérieur peuvent s'adresser à nous pour différentes raisons : aborder le thème des assuétudes dans le cadre d'une journée pédagogique ou d'une réunion de parents, développer une action de prévention ou gérer des situations problématiques de consommation de produits chez des élèves.

Nos projets s'inscrivent sur du long terme, et un de nos principes est de ne pas travailler avec le public-cible. On ne rencontre jamais les jeunes, on travaille

plutôt avec les « adultes relais », les équipes éducatives, pédagogiques qui les entourent.

Nous sommes dans un processus d'accompagnement et nous proposons des programmes personnalisés et adaptés aux attentes, aux besoins, aux contextes de travail. Il s'agit d'outiller et de doter les écoles de procédures de gestion de situations de crise, de projets de prévention et d'action. On travaille par rapport à toutes les assuétudes : l'alcool, bien sûr, mais aussi le tabac, les jeux vidéo, internet, les réseaux sociaux, l'alimentation, le cannabis, les médicaments... On consomme ces produits pour deux grandes raisons : éviter une souffrance ou rechercher du plaisir.

La prévention, c'est voir quelles sont les différentes sources de plaisir ou

ressources possibles face au mal-être, autres que les produits problématiques. Souvent, l'accompagnement passe par une formation personnalisée. On travaille les représentations des gens par rapport aux dépendances, on analyse les difficultés qu'ils rencontrent, les ressources dont ils disposent et qu'on peut développer. Par la suite, les personnes nous demandent parfois de revenir, notamment pour les aider dans la construction de leur projet. L'intérêt de notre présence est aussi de pouvoir maintenir le souffle et de garantir que le projet tienne la route. Et au Centre, on propose également des consultations pour jeunes et consommateurs, qui s'adressent tant aux jeunes à partir de 15-16 ans qu'à leur entourage, privé ou professionnel. » ■ **BG**

1. www.centrealfa.be/prevention

pratiques

« IL FAUT QUE TU M'AIDES, FRED ! »

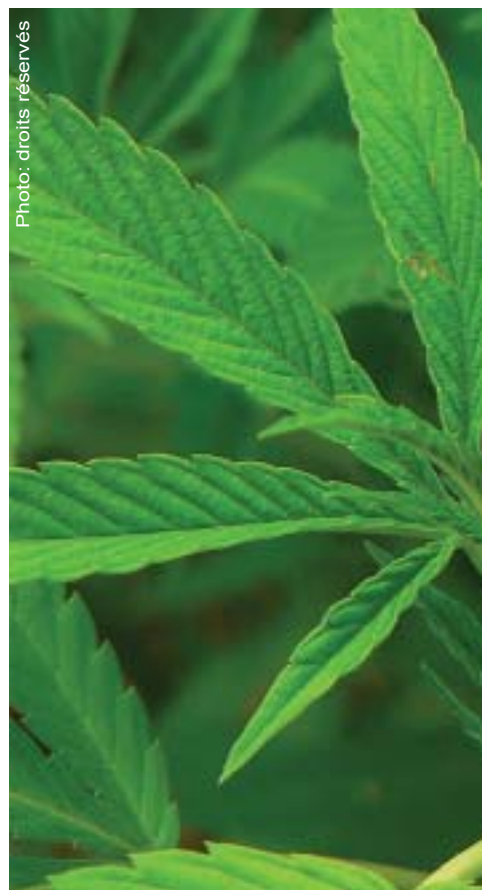
■ **Frédéric HUBLET**, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif aux Aumôniers du Travail de Charleroi :

« J'ai été engagé en 2011 pour être la personne de référence dans l'école en matière de lutte contre les assuétudes. Le constat était le même que dans la plupart des autres établissements (y compris ceux qui se pensent à l'abri), à savoir environ 20% d'élèves fumeurs et 15% consommateurs de cannabis, avec pour conséquences : absentéisme, incapacité de suivre les cours, décrochage, etc. Ces élèves ont souvent aussi des problèmes familiaux et/ou socio-économiques. On peut ajouter à cela les jeunes qui boivent de l'alcool, généralement dans les moments festifs en-dehors de l'école, mais que nous avons tout de même envie de faire réfléchir à leur consommation. Ce n'est pas derrière un bureau qu'on fait de la prévention une fois de temps en temps, c'est sur le terrain, avec les élèves, tout le temps ! Maintenant, au sein de l'école, ils ont une personne à

laquelle ils peuvent s'adresser, qui les écoute et peut les orienter. Certains fument jusqu'à deux paquets par jour, depuis l'âge de 12 ans. Vous imaginez l'état de leurs poumons, et combien ça leur coûte ? Quand un gamin vient vous dire : « Fred, j'en ai pour 400 EUR de cannabis par mois, j'en peux plus mais je n'arrive pas à arrêter, il faut que tu m'aides ! », on ne peut que s'investir.

Pour agir de manière efficace, nous avons décidé de mettre sur pied un projet comprenant trois volets : prévention, sensibilisation et mobilisation. Cela se traduit par plus de 500 animations en trois ans, des campagnes qui s'étalent sur plusieurs semaines, des actions concrètes avec les élèves (réalisation d'un court-métrage sur l'alcool avec un caméraman professionnel, écriture de textes sur le tabac ou l'alcool, etc.). Je n'agis évidemment pas seul, mais en lien avec une série de partenaires, notamment le centre PMS.

Photo: droits réservés



pratiques DE LA PRÉVENTION AU BIEN-ÊTRE

■ Françoise NEURAY, directrice du Lycée Saint-Jacques à Liège :

« Le projet de prévention des assuétudes à l'école est assez ancien. Il a été lancé avant que je ne sois directrice, en collaboration avec le Centre ALFA (cf. ci-contre). Quand je suis arrivée il y a cinq ans, un programme avait été mis sur pied, étalé sur les six années du secondaire et qui proposait différentes actions dans les classes, en lien avec les assuétudes.

Quelques exemples : en 1^{re} année, les élèves visionnaient, au cours de sciences, l'émission « C'est pas sorcier » sur le tabac et étudiaient ensuite le système respiratoire et les problèmes d'assuétude. En 2^e année, les élèves lisaient un livre au cours de français, « Le secret de maître Joachim », sur la dépendance et l'aliénation. En 3^e année, ils lisaient également un roman au cours de français, toujours en lien avec les assuétudes, et en géographie, ils abordaient le problème de la

production, de la culture de la drogue, ils s'intéressaient plutôt à l'aspect économique. En 4^e année, on utilisait un outil pédagogique qui permettait aux élèves de prendre conscience des effets de l'alcool. En 3^e et 4^e années, on utilisait aussi le bus « Sex'Etera », dans lequel les élèves peuvent poser des questions sur divers sujets, dont les assuétudes. Et c'est à partir de ces années-là qu'on abordait le problème de l'alcool en particulier. En 5^e et 6^e, par exemple, on a aussi fait venir un conférencier dans le cadre du cours de sciences, qui expliquait comment la consommation de cannabis agit au niveau des cellules nerveuses.

Ce projet de prévention a ensuite évolué. Il n'existe plus comme tel, mais a laissé place à la création d'une cellule « bien-être ». Les professeurs qui s'occupaient de la prévention ont pensé que travailler au niveau du bien-être dans l'école pouvait être utile pour que les élèves se sentent bien et n'aient donc pas besoin de consommer des

produits tels que le tabac ou l'alcool. Plusieurs initiatives se sont mises en place pour favoriser le dialogue entre élèves et professeurs, on a organisé des festivités. Pour le moment, on propose des séances de sophrologie sur le temps de midi, des matchs de mini-foot, un cours d'italien... Tout cela est facultatif mais marche assez bien.

L'impact de toutes ces actions sur les élèves est difficile à estimer. On sait qu'il y a des consommations de drogue et d'alcool, mais on n'est que rarement directement confrontés à ces problèmes. On a aussi installé un conseil de discipline, qui rencontre les élèves en cas de soucis de ce type. L'élève reçoit une sanction qui le fait réfléchir : travailler sur un texte, sur un film, produire une réflexion ou un travail d'intérêt public... Toutes ces initiatives ponctuelles ont certainement des répercussions positives sur la vie de l'école. » ■ BG



Il est important que les élèves puissent rencontrer des personnes crédibles en matière pénale ou de santé, comme le responsable de la Brigade des stupe de Charleroi, ou une ancienne toxicomane, des personnes vivant avec des alcooliques, des ex-fumeurs ayant subi l'ablation du larynx, ou encore le Dr CHARON, addictologue de l'Hôpital Van Gogh, Martial BODO, tabacologue de l'Institut Bordet, etc. Et nous allons plus loin : des groupes ont été mis sur pied dans l'école pour aider élèves et professeurs à arrêter de fumer, et j'accompagne tous les mercredis après-midi les jeunes qui veulent stopper le cannabis à l'asbl Trempline¹, où ils participent à des ateliers thérapeutiques. Tout cela prend du temps, mais ça en vaut vraiment la peine !

L'école est là pour informer l'élève, mais aussi pour le prendre par la main et l'aider à avancer. C'est un accompagnement au quotidien, une lutte qui n'est pas gagnée d'avance. Heureusement, je peux compter sur le soutien de la direction et des collègues. » ■ MNL

1. www.trempline.be

focus

LES ÉCRANS COMME REFUGE

Si les dépendances à l'alcool ou au tabac sont régulièrement mises en lumière, d'autres assuétudes sont plus récentes et moins évidentes à déceler. Parmi elles, celle qui touche aux jeux vidéo et écrans divers. Serge TISSERON, psychiatre et psychanalyste¹, fait le point sur ce phénomène, que l'école peut aussi contribuer à prévenir.

Selon vous, est-il possible de devenir « accro » aux jeux vidéo, à la télévision ou aux tablettes numériques ?

Serge TISSERON : Le mot « accro » n'a pas de définition scientifique et il est donc tout à fait utilisable pour désigner des pratiques problématiques, voire pathologiques, avec les outils numériques. En revanche, les mots « addiction » et « dépendance » ne sont plus utilisés par la communauté internationale dans ces situations. Ils sont réservés à la consommation de substances toxiques et aux jeux d'argent.

Est-ce un phénomène que vous rencontrez ? Si oui, quelle en est l'ampleur ?

ST : Il faut distinguer deux phénomènes : la surconsommation précoce d'écrans et la pathologie des écrans à l'adolescence. La première est souvent sous-estimée par les parents. Elle produit des troubles du sommeil, alimentaires, de l'hyperexcitation, mais les parents ne font en général pas le lien avec le fait que le jeune enfant regarde beaucoup la télévision. Il faut le leur expliquer. La pathologie des écrans à l'adolescence est, au contraire, « sur-dramatisée » par les parents. Elle peut être en lien avec la surconsommation précoce d'écrans, mais aussi résulter d'un traumatisme familial (divorce des parents, deuil...), d'un traumatisme personnel (déception affective, harcèlement scolaire...), ou parfois d'un trouble mental débütant. Les écrans deviennent alors un refuge. L'adolescent ne les cherche pas par plaisir, mais pour fuir un déplaisir. Il faut évidemment chercher la cause de cette situation.

Que faire pour éviter d'en arriver là ? Et si cela arrive, comment prendre en charge ces jeunes ?

ST : La prise en charge commence par un entretien familial : nous essayons de déterminer le moment où la consommation d'écrans a pu devenir excessive, de manière à découvrir un éventuel traumatisme déclenchant. Mais le plus souvent, la cause principale



Photo: droits réservés

est l'angoisse face à l'avenir et la tentation de différer l'entrée dans l'âge adulte : ce phénomène a existé bien avant les jeux vidéo, même s'il s'appuie aujourd'hui sur eux. Selon le diagnostic qui est posé, on préconise alors une thérapie familiale, une psychothérapie individuelle ou de groupe, ces différentes approches pouvant être combinées entre elles. Mais il est bien évident qu'il est préférable de prendre les choses en amont et d'éviter que se constituent de telles souffrances. Les pratiques de prévention peuvent s'appuyer d'abord, pour les parents, sur la règle que j'appelle « 3-6-9-12 », qui permet d'introduire les différents

types d'écrans au bon moment et de la bonne manière.

Quel peut être le rôle de l'école dans le cadre de cette problématique ?

ST : Son rôle commence dès l'école maternelle, en permettant aux enfants de prendre du recul par rapport aux images qu'ils voient et de pouvoir élaborer leurs représentations personnelles du monde. C'est le but du « Jeu des Trois Figures »², qui est de plus en plus utilisé en 2^e et 3^e maternelles par des enseignants soucieux de développer non seulement les capacités de verbalisation des enfants et leur bien-vivre ensemble, mais aussi d'augmenter leur capacité de faire semblant et celle de se mettre à la place d'autrui, qu'on appelle empathie.

La surconsommation télévisuelle est, en effet, un obstacle à celles-ci. Après six ans, il convient aussi d'expliquer à l'enfant le droit à l'intimité et à l'image, les modèles économiques d'internet, et de le mettre en garde contre les illusions des images. C'est le but du livret pédagogique *Les écrans, le cerveau et... l'enfant* développé par la fondation « La Main à la pâte » et disponible sur internet³. Enfin, développer le goût du débat chez les jeunes et valoriser leurs créations numériques permet de mieux les armer contre le danger de s'engager dans des pratiques appauvrissantes et désocialisantes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD

1. Serge TISSERON est également docteur en psychologie HDR à l'Université Paris VII Denis Diderot (CRPMS) - www.sergetisseron.com

2. www.sergetisseron.com/le-jeu-des-trois-figures/

3. www.fondation-lamap.org/fr/cerveau

Le dictionnaire reste une référence

Qui n'a jamais consulté un dictionnaire, à la recherche d'une définition ou pour vérifier l'orthographe d'un mot ? À côté d'internet, le dictionnaire reste une référence pour petits et grands. **Carine GIRAC-MARINIER¹**, directrice du département « Dictionnaires et encyclopédies » chez Larousse, nous révèle les secrets de fabrication de cet outil et évoque son avenir.

Comment faites-vous, chaque année, pour sélectionner les nouveaux mots qui entrent dans le dictionnaire ?

Carine GIRAC-MARINIER : On essaie de respecter un équilibre, avec à peu près 150 nouveaux mots, sens et expressions et 50 nouvelles personnalités. Nos équipes sont constamment à l'affût des évolutions du langage, des nouveaux mots et nos conseillers en externe, spécialisés dans certaines disciplines, font de même avec leur domaine.

Ensuite, on collecte l'ensemble des évolutions constatées et on sélectionne les nouveaux mots. Le critère principal est quantitatif. On doit avoir constaté le nouveau mot de très nombreuses fois. Il ne faut pas que ce soit un terme technique qui ne soit, par exemple, utilisé

que dans la sphère médicale. Et critère plus qualitatif, ce mot doit être partagé par le grand public. En tout, il y a à peu près 200 000 mots dans la langue française, et 62 500 mots dans *Le Petit Larousse* !

Y a-t-il parfois des débats quant au choix à effectuer ?

CGM : Oui, beaucoup, c'est très animé ! Ceux qui sont en charge des disciplines scientifiques ont tendance à militer pour des mots ou personnalités scientifiques, parfois au détriment de mots sociologiques ou philosophiques. On tranche par un vote, et il peut encore y avoir des arbitrages de ma part ou des directeurs. Cette année, on a fait entrer le mot « cougar », qui a soulevé des passions incroyables !

Et arrive-t-il que des mots soient supprimés du dictionnaire ?

CGM : Non, il n'y a quasi aucune sortie... En revanche, tous les 10-15 ans, on fait une grande refonte, et à ce moment-là, toute la nomenclature est revue et certains mots sortent. En 2012, on a fait entrer 3000 nouveaux mots et on en a fait sortir 300. C'est compliqué de faire sortir un mot, car on peut toujours le rencontrer au gré de nos lectures. On se base toujours sur le critère de l'usage, mais sur un mot ancien, c'est un peu difficile à évaluer...

Qu'en est-il de l'évolution de l'outil dictionnaire ? Il est encore largement utilisé, mais doit sans doute faire face à la concurrence du numérique...

CGM : Les ventes s'érodent un peu, mais on ne sait pas si c'est à cause d'internet, du numérique ou de la crise. Le dictionnaire papier reste une référence. C'est une mine d'informations et il est esthétique, c'est un ouvrage très complet. Pour beaucoup de parents, le

dictionnaire est un achat important au moment des étapes fondamentales de l'école, de l'apprentissage.

Les jeunes générations ont-elles encore le réflexe d'ouvrir le dictionnaire ?

CGM : Cela dépend. Chez les enfants en-dessous de 10 ans, il y a un réel attachement au livre. En revanche, certains adolescents s'orientent plutôt vers les jeux vidéo. Cela peut évoluer avec l'âge. C'est difficile d'avoir du recul pour le moment, et de savoir comment sera demain. Je pense qu'il y aura peut-être deux usages un peu différents et complémentaires : le numérique et le papier.

Le dictionnaire est aussi un correcteur orthographique...

CGM : Oui, les gens sont très attachés au dictionnaire comme arbitre de l'orthographe. Il reste sans doute la référence majeure en la matière. Sur internet, la difficulté est qu'il existe beaucoup de choses, bonnes ou moins bonnes.

Quel est le choix que Larousse a effectué à propos de la nouvelle orthographe ?

CGM : Nous l'avons fait entrer dans le dictionnaire en 2012, mais en gardant toujours l'usage en priorité. Si un mot est encore écrit dans la majorité des cas dans son ancienne orthographe, c'est celle-ci qui y figure. Ensuite, il y a la mention de la nouvelle orthographe. Il nous a semblé important de la faire entrer, pour que les gens qui l'utilisent n'aient pas le sentiment de faire des fautes ! ■

INTERVIEW CONRAD VAN DE WERVE

TEXTE BRIGITTE GERARD



Photo: Conrad van de WERVE

1. Elle était l'invitée des Éditions Gai Savoir lors du dernier Salon Éducation à Charleroi.

DENIS MUKWEGE

Parler pour lutter



Photo: Laurence DELCROIX

Quel a été votre parcours ? Qu'est-ce qui vous a amené à fonder un hôpital à Panzi, qui prenne en charge des femmes victimes de viol ?

Denis MUKWEGE : Après mes études de médecine au Burundi, j'ai été choqué de voir le nombre de femmes qui mouraient en accouchant dans un hôpital de ma ville. J'ai alors pensé qu'il fallait, au sein de ma communauté, venir en aide aux femmes qui accouchent. J'ai donc réhabilité un bâtiment pour les accueillir. Entretemps, un autre phénomène est apparu : les femmes victimes de violence sexuelle. La première que j'ai soignée dans mon nouvel hôpital de fortune avait été violée, torturée et souffrait de multiples fractures. Je croyais que c'était un acte barbare dû à la guerre et que c'était passager. Finalement, lors de cette même année, en 1989, j'ai soigné 45 patientes violées, torturées, blessées au niveau de leur appareil génital par des armes blanches, des armes à feu ou des produits toxiques. Après 8 ans de soins, d'opérations quasi quotidiennes, j'ai également commencé à traiter des enfants issus de viols, nés à l'hôpital, et qui avaient eux-mêmes été violés... Certaines femmes revenaient

aussi parce qu'elles avaient été violées une seconde fois. Je me suis rendu compte que cela pouvait encore durer longtemps, et qu'il fallait en parler. Ces actes sont posés au niveau génital, à un endroit où on ne peut rien montrer... Et les victimes ont honte d'en parler. Il fallait leur donner une voix qui dise ce qui se passe. C'est à partir de ce moment-là que nous nous sommes engagés à essayer d'en parler sur le plan régional, national, international, pour essayer de changer les choses. Cela fait maintenant une dizaine d'années que nous rencontrons les gens pour les sensibiliser au viol, qui est utilisé ici comme arme de guerre, de destruction massive.

La situation a-t-elle évolué, depuis 15-20 ans ?

DM : Oui, on sent que de plus en plus de gens s'intéressent à la question, veulent ou essaient de comprendre ce qui se passe. Il y a dix ans, c'était très difficile de parler du viol, les gens trouvaient que c'était obscène. Or, on ne peut pas lutter contre un phénomène social si on n'en parle pas. On laisse alors le phénomène se poursuivre en toute discrétion, et le nombre de victimes continue à

augmenter. Il est cependant encore difficile d'amener les décideurs à comprendre qu'il s'agit d'une arme dangereuse, qui a des conséquences non seulement sur la population qui subit, mais aussi sur les générations suivantes.

Concrètement, qu'en est-il de la situation des femmes aujourd'hui, dans votre région ?

DM : En 2010-2011, on avait espéré approcher de la fin de la crise. Le nombre de viols diminuait, en termes de fréquentation à l'hôpital. Malheureusement, lorsque les M23¹ ont repris les combats, un tas de petits groupes armés sont nés et ont ravivé le phénomène. Du coup, aujourd'hui, on se retrouve à la case départ... Il y a encore beaucoup de travail à faire pour pouvoir affirmer que le nombre de viols baisse réellement. Et l'hôpital ne donne, en fait, pas un indicateur direct de la situation, puisqu'une femme peut être violée aujourd'hui et décider de venir à l'hôpital 6 mois plus tard... Ces groupes armés ont été défaits récemment, il faut donc attendre un peu pour voir ce que cela donnera dans les semaines à venir.

Les femmes ne sont pas les seules

Le Dr Denis MUKWEGE est congolais et gynécologue-obstétricien. En plus de 20 ans, il a soigné des milliers de femmes victimes de viol dans son hôpital de Panzi (Bukavu), au Sud-Kivu. Depuis une dizaine d'années, il dénonce de par le monde ces pratiques de viol utilisées comme armes de guerre, dans l'espoir d'éveiller les consciences et faire bouger les choses. Une bonne raison pour l'UCL de lui décerner, début février dernier, le titre de docteur *honoris causa* qui, espère-t-il, servira son combat.

à subir les conséquences de ces actes...

DM : Non, tout l'entourage est touché. Lorsqu'on oblige un mari à assister au viol de sa femme, de sa fille, on l'humilie. Les hommes que j'ai rencontrés développent des maladies mentales. Ils ne se sentent plus hommes, maris ou pères. Ils sont complètement humiliés, perdent leur identité et deviennent incapables de prendre la moindre décision qui les concerne. La femme est une victime directe de ces barbaries, mais tout son entourage subit aussi un traumatisme. Cela a un impact psychologique très important.

Parlez-nous un peu de votre hôpital à Panzi...

DM : Au début, j'y étais le seul gynécologue. Aujourd'hui, nous sommes trois. J'ai aussi pu former des médecins généralistes à pratiquer des interventions chirurgicales, puisque le nombre de victimes était tel que je ne pouvais pas les opérer toutes moi-même. Au départ, 90 personnes travaillaient à l'hôpital. Maintenant, nous en sommes à +/- 500 employés : 300 à l'hôpital et 180 environ dans les différents projets de réinsertion socio-économique. Nous avons une équipe de juristes avec des parrains juristes dans le village, des équipes de réinsertion socio-économique, des psychologues, des assistantes sociales.

Que deviennent ces femmes, après avoir été soignées ?

DM : Nous leur proposons un programme d'autonomisation très vaste, qui tient compte de leurs capacités personnelles. Nous remettons des jeunes filles à l'école. Celles qui ne savent ni lire, ni écrire ne sont pas capables de gérer un microcrédit que nous pouvons leur proposer... Elles ne savent pas comment vendre ou acheter. Selon la catégorie, l'âge, le besoin, les capacités intellectuelles,

nous essayons d'adapter nos méthodes. Quand ces femmes retournent dans leur village, ce ne sont plus des victimes, mais des survivantes. Elles deviennent alors des actrices du changement, des militantes des droits humains. J'admire beaucoup, chez elles, cette capacité à se battre pour leur propre droit, mais aussi pour ceux de leurs enfants, de leur communauté... Là, je me dis : quelle résilience !

Y a-t-il une prise en charge particulière des enfants qui sont issus de viols ?

DM : Nous avons des garderies, pour éviter que les femmes ne maltraitent ces enfants non voulus. Les victimes peuvent aller à l'école ou travailler, en nous laissant leurs enfants. Ceux-ci ne doivent pas les empêcher de se réinsérer dans la société.

Un travail de sensibilisation des jeunes est-il effectué sur ces problématiques, notamment dans les écoles ?

DM : Nous essayons, mais nous le faisons avec des moyens réduits, sans appui étatique, ce qui donne des actions de faible envergure... Les organisations internationales travaillent localement sur ces questions, mais elles ont des mandats à plus ou moins court terme, et lorsqu'elles partent, l'idée tombe à l'eau, même si elle est bonne. Il faut amener le gouvernement congolais à s'approprier la question, c'est la seule façon de pouvoir amener une solution durable !

Un mot sur le système éducatif au Congo... Dans quel état se trouve-t-il ?

DM : La priorité est bien plus donnée aux garçons qu'aux filles, et malheureusement, l'école n'est pas accessible à tous. L'éducation serait pourtant un outil de grande valeur pour arriver à faire prendre conscience du problème

à la population et envisager des changements, des nouvelles orientations. Si on ne donne pas cette éducation, si les gens n'ont pas suffisamment de connaissances et de savoirs, c'est très compliqué...

Comment supportez-vous, psychologiquement, de côtoyer cette violence, cette souffrance au quotidien ?

DM : C'est difficile. Au début, quand je faisais face à une chirurgie compliquée de réparation, j'associais l'histoire latente de la victime aux difficultés chirurgicales, et c'était très traumatisant et frustrant. J'écoutais et opérais ensuite. Plus tard, j'ai compris que c'était pratiquement impossible. Lorsque vous entendez l'histoire de la victime et que vous devez ensuite mener une opération difficile, cela devient un défi énorme, et c'est très lourd à porter psychologiquement. On a donc créé un système d'assistantes sociales et de psychologues pour gérer tout le côté émotionnel. Moi, je me trouve face à une lésion anatomique que je répare.

Que représente, pour vous, ce titre de docteur *honoris causa* décerné par l'UCL ? Qu'en attendez-vous ?

DM : J'espère qu'il aidera à vulgariser cette lutte contre le viol en temps de conflit, quand il est utilisé comme une arme de guerre, de destruction à grande échelle. Nous pensons que cela nous aidera à vulgariser cette notion au sein de la communauté universitaire, des chercheurs, des étudiants... Notre espoir est qu'ils s'approprient cette problématique pour entamer des recherches. Nous voulons mieux comprendre ce phénomène pour pouvoir essayer de résoudre cette pulsion, qui est une honte pour notre humanité ! ■

BRIGITTE GERARD

1. Le Mouvement du 23-mars, également appelé M23, est un groupe créé suite à la guerre du Kivu, en République démocratique du Congo, composé d'ex-rebelles du CNDP.

De Shakespeare à la

Dans l'espace francophone de la recherche, les études anglo-saxonnes restent toujours un peu méconnues. Et dire que nous devons être « *tous bilingues en l'an 2000* » ! Donc, les monolingues ordinaires qui s'expriment dans la langue de Molière sont passés à côté de cette étude de l'Université d'Oxford, parue en juillet 2013. Dommage, parce qu'elle éclaire d'un jour nouveau la querelle sur le choix des études supérieures qui opposa, en son temps, un économiste à un philosophe et sociologue¹.

Le désaccord portait sur une proposition de l'économiste pour participer aux économies publiques : priver de chômage les jeunes gens qui choisissent des études « inutiles ». Et de citer comme exemples la philosophie et la sociologie. Et tant qu'on y est, rétorqua ironiquement le professeur de l'UCL qui porte ces deux titres « inutiles », pourquoi ne pas priver aussi de chômage les diplômés d'histoire, de littérature, de linguistique, de psychologie et de sciences religieuses ? Eh bien, c'est justement sur les détenteurs des diplômes de ce type que porte l'enquête de l'Université d'Oxford².


C'est une enquête d'une ampleur inédite : elle fait le point sur le parcours professionnel de 11 000 « Humanities Graduates », diplômés en philo et lettres, sortis de la prestigieuse Université d'Oxford entre 1960 et 1989. Cette enquête a donc un aspect quantitatif, mais elle présente aussi un volet qualitatif. À travers une cinquantaine d'entretiens, elle cherche à déterminer les ressources et les compétences qui ont permis à ces diplômés de contribuer au développement économique de la Grande-Bretagne et d'orienter et réorienter leur carrière professionnelle avec succès.

INUTILES ?

Quel est le principal enseignement que l'on peut tirer de l'enquête statistique ? Les 11 000 dossiers et parcours épluchés font mentir l'idée que les études en philo et lettres seraient moins utiles ou moins professionnalisantes que les études en sciences exactes. En effet, la période étudiée (1960-1989) correspond à des changements structurels fondamentaux de l'économie britannique.

Et les diplômés en philosophie, histoire, littérature, anglais, langues anciennes et modernes répondent bien aux besoins de l'économie nationale. Ils en ont même investi des secteurs-clés. On les retrouve à des postes de managers au sein des entreprises (19,8%), dans des services juridiques (11,3%), dans la finance (10,4%), dans les médias et le secteur culturel (11,4%). Bien sûr, une part d'entre eux se retrouve dans le monde de l'éducation, mais ils ne sont qu'un quart de la population considérée dans ce cas. Plus de la moitié se rencontrent dans d'autres secteurs de la vie économique, sociale, politique et culturelle, là où on ne les attendait pas. C'est ce qu'indique le graphique ci-après.

À noter aussi que durant cette trentaine d'années,



Étudier William SHAKESPEARE et exercer ensuite dans le monde des affaires, pas si incongru.

City

l'ascension du nombre d'« humanistes » dans le secteur économique a été fulgurante. Ainsi, le nombre de diplômés en histoire et philosophie à avoir choisi un métier dans la finance a augmenté de 100%.

DES TÊTES TRÈS BIEN FAITES

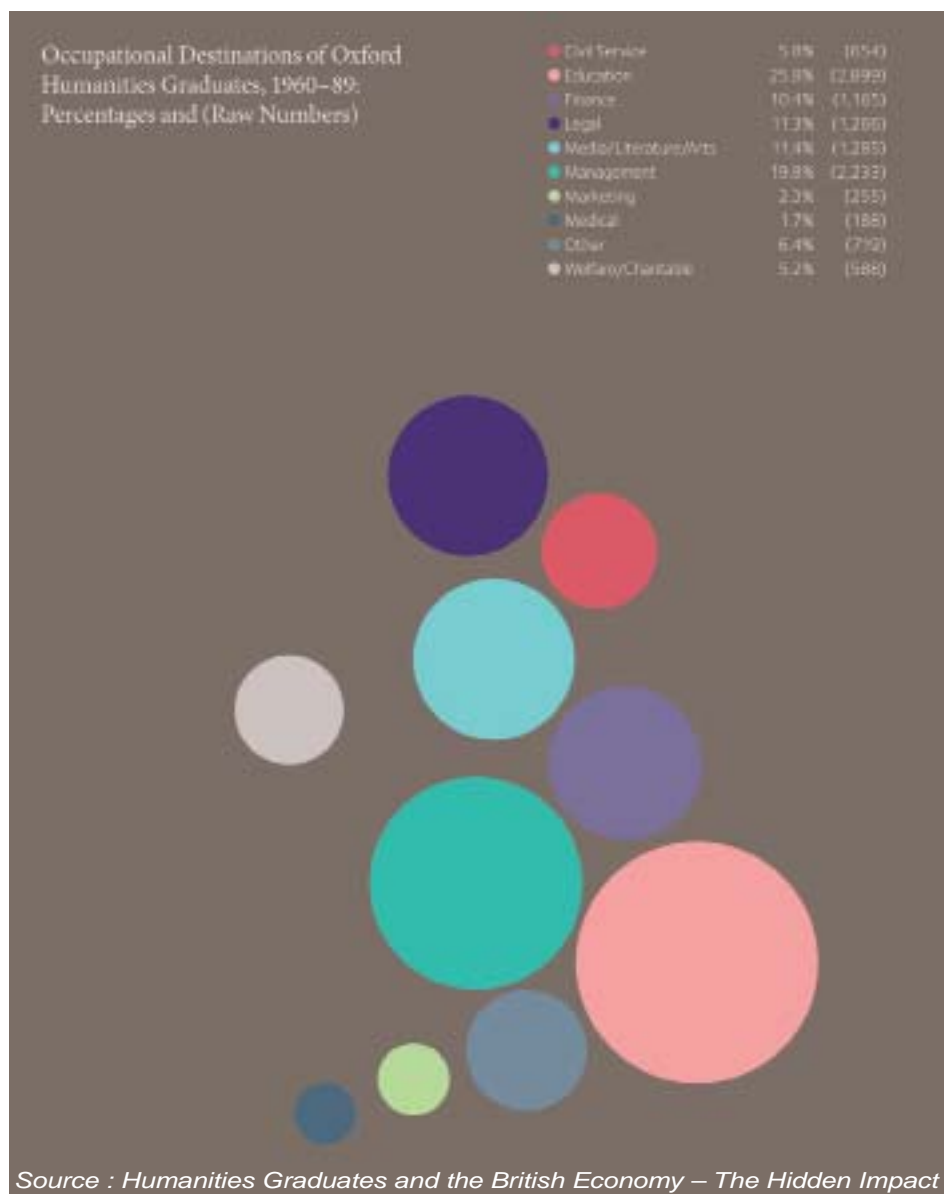
Et du côté de l'analyse qualitative, que retenir ? Seuls 33% des diplômés restent dans le secteur d'activité de leur premier emploi. La majorité d'entre eux connaissent des réorientations de carrière volontaires. Les qualités nécessaires pour réussir ces adaptations successives ne sont pas d'abord des compétences techniques. Elles ressortissent davantage à la capacité de se former tout au long de la vie à de nouvelles techniques et compétences, à bien communiquer, à être capable de s'adapter vite et bien dans le contexte des nouveaux défis que posent les mutations de l'économie et de la société.

Les compétences acquises dans l'enseignement supérieur en philo et lettres sont fréquemment épinglées comme celles qui fondent les dites qualités, à savoir :

- la capacité de communiquer oralement et par écrit de manière succincte et persuasive ;
- la capacité d'analyse critique et de synthèse.

Ces compétences de base permettent d'affronter des problèmes inédits et des tâches nouvelles, d'évaluer les risques, de tenir compte des enjeux éthiques et de conduire des négociations, tout ce qui fonde un leadership efficace.

Par ailleurs, les interviews montrent que les expériences professionnelles réussies ne s'expliquent pas par la logique marchande. Les idées et processus nouveaux peuvent être stimulés par la compétition, mais la conception originale de produits, l'excellence commerciale, le marketing intelligent ne dépendent pas seulement de la loi de l'offre et de la demande. Il faut même en user avec prudence, de ces contraintes du marché. En fait, les personnes interrogées s'accordent pour dire que leurs études supérieures en philo et lettres les ont d'abord équipées de modèles conceptuels leur permettant de générer de nouvelles idées réalistes ou de gérer des équipes qui



seraient capables d'en produire.

L'enquête tend donc à montrer que les études supérieures en philo et lettres forment des têtes bien faites, très bien faites. Et que les patrons le savent ou le constatent. On peut avancer qu'il y a une limite à cette étude, un biais induit par l'excellence de l'université dont sont issus les diplômés. En effet, le sésame magique sur leur CV « diplômé de l'Université d'Oxford » doit ouvrir bien des portes ! Néanmoins, à considérer les compétences relevées comme opérantes, on peut croire que bien des facultés de philo et lettres en assurent le développement auprès des étudiants qui les fréquentent.

Cette enquête, remarquable sous ces deux aspects, démonte bien des idées reçues. Et la conclusion du Dr Philip KREAGER est pleine de sagesse : « *This report, in reviewing patterns of graduate recruitment to the economy and into many other important social roles, has shown just how fundamental the Humanities-based system of higher education is to Britain. [...] We have a*

responsibility that any major reform of the system is designed and assessed on the basis of careful, systematic, and independent in-depth research. »³

À bon entendeur, salut! ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. « Chômage : faut-il indemniser le philosophe ? », interview d'Étienne de CALLATAÏ dans *La Libre Belgique*, 16 mars 2013 ; « Les marchés doivent-ils fixer les choix d'enseignement ? », carte blanche de Jean DE MUNCK dans le même journal, 21 mars 2013. Lire aussi « Choisir son métier en fonction du marché ? », *entrées libres* n°86, février 2014, pp. 10-11.

2. Dr Philip KREAGER, *Humanities Graduates and the British Economy – The Hidden Impact*, University of Oxford, juillet 2013 – www.torch.ox.ac.uk/node/336

3. *Op. cit.*, p. 53. « *Ce rapport d'enquête, en passant en revue les modalités de recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur dans le circuit économique et dans beaucoup d'autres fonctions sociales, montre que les études supérieures en philo et lettres contribuent de manière fondamentale à la prospérité britannique. [...] Nous sommes donc tenus, lorsque nous envisageons des réformes importantes du système éducatif, de les fonder sur des recherches approfondies, prudentes, systématiques et indépendantes.* »

Mémoire vivante

Raconter l'Histoire par une histoire... Alors que l'on s'apprête à commémorer de toutes parts le centenaire de la Première Guerre mondiale, le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire accueille, pendant un an, l'expo « 14-18, c'est notre histoire ! »¹. Fruit d'une collaboration avec le Musée de l'Europe et soutenue par le Gouvernement fédéral et les entités fédérées, cette exposition replace le conflit dans une perspective large, en laissant une place à tous les acteurs de la tragédie. Visite guidée.

© Tempora

Été 1914. Il fait chaud, l'atmosphère est celle des vacances. Le visiteur se promène dans un espace lumineux quand, au centre, des dominos s'écroulent... D'échanges diplomatiques en ultimatums, le drame s'annonce. Sur 2500 m², l'expo relate le déroulement des combats, la souffrance des soldats et la longue occupation endurée par la population.

En fil rouge, deux des principaux protagonistes du conflit accompagnent le visiteur : Albert I^{er}, Roi des belges, et l'Empereur Guillaume d'Allemagne. Des photos, des objets ayant appartenu aux deux souverains accrochent le regard. Plusieurs uniformes du Roi chevalier et de l'Empereur Guillaume sont exposés. Ils se font face et matérialisent la tension entre les deux cousins.

TRANCHÉES

L'invasion du pays et la stabilisation du front sont matérialisés par une carte géante. Une longue ligne du temps permet de retracer les principaux événements. Le visiteur emprunte une tranchée semblable à celles dans lesquelles nos soldats ont défendu le dernier morceau de territoire qui échappait aux Allemands. Il plonge ensuite dans plusieurs lieux symboliques de la vie sous l'occupation, à commencer par un bureau de la Kommandantur de Bruxelles. Ce bureau est le symbole d'un pays rançonné et mis sous tutelle. Un magasin américain, haut lieu de la distribution de vivres et de biens de

première nécessité, témoigne des difficultés, pour beaucoup, de se nourrir, de se vêtir ou même de se laver. Un détour par la case prison rend, enfin, hommage à tous ceux qui ont refusé l'occupation, parfois jusqu'à la mort. Des lettres de condamnés, des articles de presse clandestine ou encore des placards annonçant des condamnations donnent un autre éclairage à la visite.

DE L'« EUROPE MONDE » À L'« EUROPE DANS LE MONDE »

Si la guerre et la vie quotidienne en Belgique constituent une part importante du parcours, l'expo prend aussi une dimension européenne. Après une plongée dans l'« Europe triomphante » de 1914, où « le monde est d'abord l'Europe », le visiteur perçoit vite la mutation en cours sur le vieux continent. La guerre, en tant que « fait social total » à la fois militaire, politique, social, économique et culturel, redistribue les cartes à tous points de vue. Des documents, souvent exceptionnels, permettent de prendre la mesure des événements.

Outre de multiples objets remarquables, l'expo donne aussi une large place aux témoignages. Les récits, le plus souvent horribles, de combattants,

de civils et d'observateurs de l'époque prennent corps grâce à de nombreuses images et films d'archives.

INTERACTIVITÉ

« 14-18, c'est notre histoire ! » cherche avant tout à toucher un public large. Si la Première Guerre mondiale n'évoque évidemment aucun souvenir direct aux jeunes, pas même familiaux sans doute, puisqu'il n'y a plus personne pour la raconter, l'expo tente de les accrocher en faisant notamment appel à l'interactivité, particulièrement pour les groupes scolaires.

Au terme de la visite, les élèves, accompagnés de leur prof, peuvent donner leur avis et s'exprimer sur des sujets comme la patrie, l'honneur ou le nationalisme. Des séquences filmées introduisent à chaque fois les débats, qui donnent lieu ensuite à un vote. Pour les plus petits, un parcours « enfants » a été dessiné. ■

CONRAD VAN DE WERVE
ET LAURENCE DELCROIX

1. « 14-18, c'est notre histoire ! », jusqu'au 26 avril 2015 au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Cinquantenaire), Bruxelles

CONCOURS

600 entrées gratuites sont à gagner, pour vous et votre classe !

Rendez-vous sur notre site www.entrees-libres.be.

Vous y trouverez également un dossier pédagogique.

EXPO 14-18

LE C'EST NOTRE HISTOIRE!

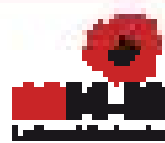
Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire - BRUXELLES

26.02.2014 > 26.04.2015

www.expo14-18.be



info@expo14-18.be ou 02 549 60 49



14-18

Une famille en première ligne sous les obus allemands



Marthe MAHIEU¹ évoque dans un texte savoureux, dont vous trouverez ici un extrait², les soirées de son enfance passées avec ses cousins à la fin des années 40. Pressé de questions, son père racontait alors « la guerre de quand il était petit », cette Guerre 14-18 qu'on s'apprête à commémorer cette année un peu partout dans le pays. Né en 1907 à Ypres, il avait sept ans quand sa famille, jetée sur les routes comme des milliers d'autres, s'était trouvée en première ligne sous les obus que les batteries allemandes tiraient sans relâche sur le front de l'Yser.

« Pendant que nous mordions dans nos quignons, un soldat français à vélo est arrivé en sens inverse, on les reconnaissait à leur pantalon garance (...). Il criait tout en pédalant, mais on ne comprenait pas ce qu'il disait. Les gens devant nous s'agitaient, il se passait quelque chose. Soudain, on a entendu un bruit de moteur : c'était un avion, un biplan, volant en rase-mottes. Il venait droit sur nous. Français ? Anglais ? Allemand ? Je ne savais pas reconnaître les avions, il y en avait très peu à l'époque. Le cycliste arrivait à notre hauteur, j'entendis alors ce qu'il hurlait : « Planquez-vous dans les fossés, ne restez pas groupés, c'est un Rumpler ! » Tout le monde s'est aplati sur les bas-côtés en pente de la route, lâchant sacs et valises. Quand l'avion ennemi est passé au-dessus de nous, dans un vacarme épouvantable, Paul, qui mourait de peur couché sur le ventre, avait enfoui sa figure dans ses mains. Moi, j'ai levé la tête et j'ai vu le mitrailleur avec ses grosses lunettes et son casque de cuir, qui braquait son pistolet en se penchant au-dessus de la portière du biplan. Mais il n'a pas tiré. C'est alors qu'en remontant sur la route, nous avons vu le landau que Marie-Thérèse dans sa précipitation avait abandonné au milieu des valises... Le petit André ne s'était même pas réveillé. (...)

Peu avant la frontière française, les réfugiés ont commencé à se serrer sur la droite. On voyait quelque chose arriver en face, quelque chose qui flottait au-dessus des têtes, dans un bruit de sabots. Nous n'avions jamais rien vu de pareil à Ypres : une troupe immense de cavaliers au teint sombre, barbus, avec des barbes noires retroussées des deux côtés – Papa complétait sa description d'un geste des deux mains et roulait des yeux, nous ouvriions tout grand les nôtres, comme si les lanciers du Bengale entraient dans la salle à manger –, un gros turban blanc sur la tête, et à la main une lance très longue, calée sur leur étrier, en haut de laquelle ondoyait un oriflamme rouge et or. Tout le monde s'est arrêté pour les regarder passer. C'était un régiment de Sikhs, ils arrivaient de l'Inde pour renforcer les troupes anglaises qui défendaient le front de l'Yser. Ils étaient réputés pour leur bravoure au combat. » ■

1. Ancienne directrice d'école et ancien membre du comité de rédaction d'**entrées libres**
2. Vous en trouverez la version complète sur notre site www.entrees-libres.be > extras

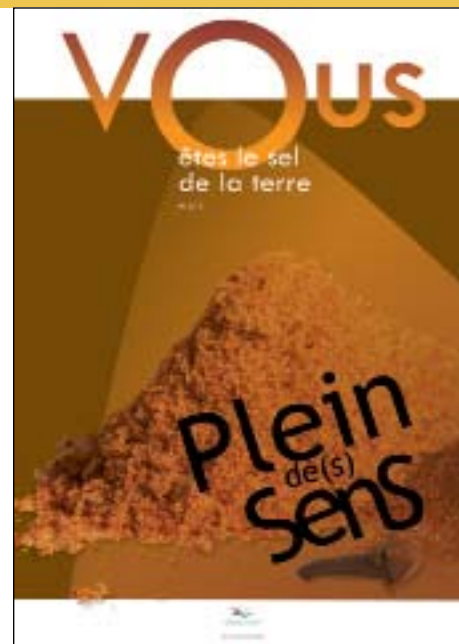


DES CANTINES DURABLES, C'EST POSSIBLE !

Comme nous l'annonçons dans notre numéro de novembre dernier, l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W) développe un projet de centrale de marchés, qui fera le lien entre les producteurs de divers produits agricoles ou horticoles et des collectivités telles que les écoles. Un pas de plus a été franchi avec la mise en ligne du site www.lecllocal.be, plateforme qui permet le contact entre les producteurs locaux et les acheteurs.

Les collectivités peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site, identifier les producteurs et leur demander des offres, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité. La plateforme passe d'abord par une phase-pilote avec des marchés simples de moins de 8500 EUR, au cours de laquelle les suggestions sont les bienvenues pour d'éventuelles améliorations. **BG**

Plus d'infos : www.lecllocal.be - lecllocal@apaqw.be
Tél. : 081 33 17 20 (Anne JANDRAIN), 081 33 17 22 (Anne DUMONT)
 ou 081 33 17 00 (ligne générale APAQ-W)



PASTORALE SCOLAIRE : QUATRIÈME !

Arrivée dans les écoles après le congé de Carnaval, cette 4^e affiche de pastorale scolaire évoque le sens du goût. Rien de tel, en effet, qu'un bon repas pour goûter ensemble la saveur de la vie ! Et pas de cuisine sans sel pour assaisonner les plats. S'il en manque, c'est fade, mais s'il y en a trop, le goût des aliments s'en trouve masqué. Le juste dosage améliore le goût et rehausse la saveur de chaque aliment.

Le Christ lui-même qualifie ses disciples de « sel de la terre ». Ils donnent le goût de Dieu. Le sel joue un grand rôle dans la Bible. Il exprime la solidité de l'alliance, il évoque la sagesse... Et dans nos écoles ? Une question de bon dosage pour donner le goût de l'Évangile ? Chaque jour, notre présence peut mettre en valeur l'originalité de chacun et révéler le goût des autres. Et si chaque fois que nous voulions mettre notre grain de sel, c'était un grain de sagesse, un signe d'alliance, un geste d'hospitalité ? Pour s'en inspirer, ces affiches peuvent peut-être trouver leur place dans les réfectoires des écoles !

Afin d'anticiper les possibilités d'animations offertes pour toute l'année, vous trouverez des propositions pour les cinq affiches de la série sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire.

Ces pistes peuvent également être obtenues auprès des équipes diocésaines de pastorale.

Informations complémentaires : myriam.gesche@segec.be

entrées livres

PARUTION

Grâce à cet ouvrage, Bruxelles, alias *Broekzele*, n'aura plus de secret pour vous ! Saviez-vous que 53% de la superficie de la Région bruxelloise sont constitués d'espaces verts ? Que le roi de France Louis XV avait anobli Manneken-Pis et obligé ses officiers à le saluer ? Ou encore, que c'est à Bruxelles que Charles-Quint abdiqua ? Les origines de la ville, les révolutions, son industrie, ses artistes, grands hommes ou héroïnes trouvent tous leur place dans *Bruxelles, l'Histoire en histoires*, qui brosse un portrait complet de la capitale belge.

Tout y est fait pour accrocher l'attention des enfants de 10 ans et plus : illustrations en pagaille, montages photos ou dessins, bulles de BD, anecdotes amusantes mais non moins intéressantes, textes courts et vivants... On ne peut qu'être happé par l'originalité et la pertinence du propos. Avec, en prime, une ligne du temps à afficher en classe. Une façon de découvrir Bruxelles comme si vous y étiez !

Chaque école de la Région bruxelloise a reçu un exemplaire de cet ouvrage. Pour obtenir un/des exemplaire(s) supplémentaire(s), veuillez envoyer un mail à bvanderbrugghen@sprb.irisnet.be (Direction des Monuments et sites du Service public régional de Bruxelles)



Bruxelles, l'Histoire en histoires
 Pour les enfants de 10 à 110 ans
 Région de Bruxelles-Capitale, 2014

L'humour de...

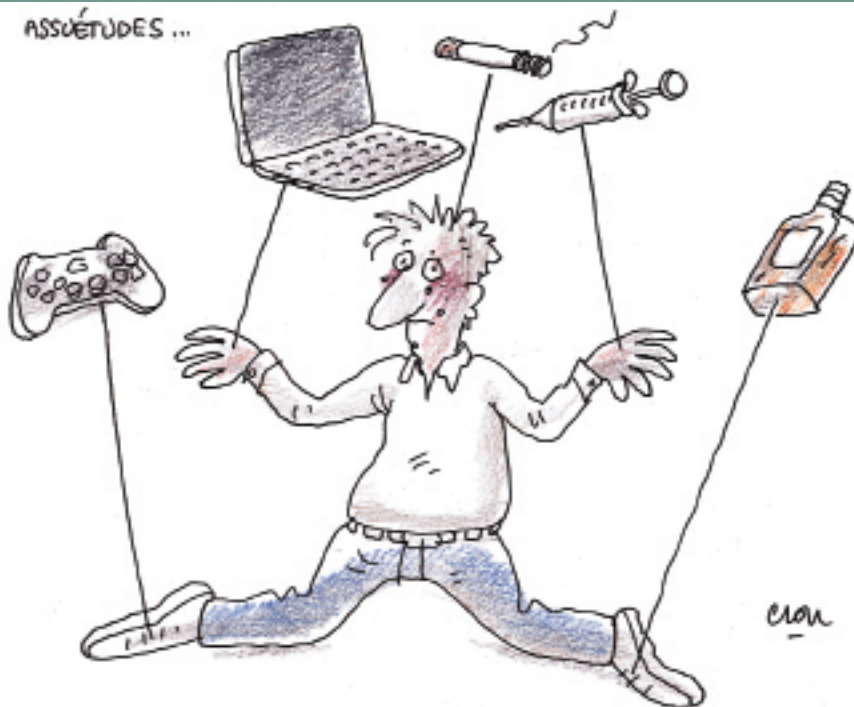
Anne HOOGSTOEL

DES GENRES ET DES COULEURS...



LE CLOU DE L'ACTUALITÉ

ASSUÉTIDES ...



DOSSIER